

**Achat et renouvellement de licences de logiciels (clients légers,
antivirus)**

CCTP

1 Présentation de la Consultation

Ce chapitre présente les principaux éléments de la consultation. Ces derniers seront repris de manière détaillée dans les chapitres suivants.

1.1 Contexte

Le parc informatique de la personne publique est réparti entre les services municipaux et les écoles maternelles et primaires. Il est composé de :

- Environ ... postes de travail Informatique qui se répartissent en :
- Environ ... postes fixes en environnement Windows et Mac OS
- Environ ... portables en environnement Windows
- Environ ... clients légers en environnement Citrix.
- Environ ... serveurs (serveurs d'infrastructure et serveur applicatif) en environnement Windows, Linux et AIX.
- Environ ... imprimantes laser en réseau.

Ces infrastructures informatiques sont réparties sur ... sites principaux pour les services municipaux et près de ... établissements Scolaires.

1.2 Périmètre

La présente consultation est décomposée en deux lots traités en marchés séparés. Le périmètre couvert par ces lots est :

Lot n°1 : Fourniture de licences logicielles pour l'architecture client léger Citrix XenApp

Lot n°2 : Fourniture de licences logicielles antivirus

2 Situation Existante

Les chapitres ci-après détaillent à titre informatif l'architecture du parc actuel de la personne publique. Ces éléments doivent permettre au candidat de prendre en compte les spécificités de l'architecture informatique de la personne publique (notamment au niveau compatibilité technique) dans le cadre de la sélection des produits proposés dans le bordereau de prix.

2.1 Postes de Travail

Le parc de poste de travail est composé :

- de micro-ordinateurs bureautiques (Principalement HP) fonctionnant sous Windows XP ou sous Windows Seven
- de micro-ordinateurs portables (Principalement HP) fonctionnant sous Windows XP ou Windows Seven.
- de « stations de travail » (Principalement HP) destinées à l'usage d'outils de PAO et de DAO sous Windows XP ou Windows Seven.
- De clients légers (principalement HP) fonctionnant avec une ferme de serveurs XenApp 6.5.

Les progiciels bureautiques actuellement mis en œuvre reposent principalement sur des solutions fournies par Microsoft. Chaque poste de travail est équipé d'une suite bureautique Office 2003 en cours de mise à niveau vers Office 2010 (environnement Windows) ou Office 2011 (environnement Mac).

La protection anti-virus des postes de travail repose sur le logiciel Trend Micro Internet Security pour les postes « hors réseau » et Trend Enterprise Security Suite pour les postes intégrés au domaine de la personne publique. Les ordinateurs Mac sont quant à eux protégés par la solution Symantec Antivirus Mac.

Les outils de DAO s'appuient sur les solutions d'Autodesk (utilisation des progiciels Autocad).

Les outils de PAO reposent pour la plupart sur la suite graphique « Creative Suite » éditée par Adobe.

D'autres progiciels peuvent compléter les postes de travail en fonction des besoins spécifiques des utilisateurs (planification projet, dessin technique, ...)

2.2 Serveurs

Les serveurs de la personne publique reposent majoritairement sur des technologies Windows. Ils hébergent :

- les services d'infrastructures (Contrôleurs de domaine, Serveurs de Fichiers, Messagerie,...)
- les services applicatifs (applications destinées à couvrir les besoins métier des utilisateurs de la personne publique)

Le middleware utilisé est fortement dépendant des solutions applicatives mises en œuvre. Il est principalement composé :

- Pour les bases de données : Oracle, SQL Server, MySQL
- Pour les serveurs « Web » : Microsoft IIS, Apache

Le Service Informatique est fortement engagé sur dans une politique de consolidation des actifs informatiques et dans la mise en place de solutions de virtualisation type VMWare visant à terme à mettre en place une architecture à haute disponibilité. Les grandes phases de ce déploiement portaient sur :

- La consolidation des serveurs (virtualisation avec VMware) reposant sur des serveurs ESX 4 HP DL380G6 biprocesseur,
- La consolidation du stockage (SAN/NAS) avec une baie NetApp FS2040A pour le stockage et une baie EMC AX4 pour la sauvegarde,
- L'évolution de l'architecture client léger Citrix de PS4 vers XenApp 6.5 avec virtualisation complète,
- L'évolution de la sauvegarde,
- La mise en place d'un site de secours et adaptation du réseau WAN dans un second temps (fin 2012, début 2013).

2.3 Réseau

Le réseau de la personne publique repose entièrement sur le protocole TCP/IP. L'architecture Microsoft est composée d'un service d'annuaire « Active Directory 2003 » et d'un serveur de messagerie Exchange 2007.

Le nombre total de sites connectés actuellement au réseau local du site central est de Les services présents sur des sites non connectés au site central ainsi que les élus et agents à partir de leur lieu de travail peuvent accéder au système d'information de la personne publique par

un extranet via une solution VPN SSL ou via la « Citrix Secure Gateway ». Un accès à la messagerie par le biais de Microsoft Outlook Web Access est aussi en place.

Le synoptique ci-dessous récapitule l'ensemble des interconnexions en place et la nature des liens WAN utilisés.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3 Licences actuelles

3.1 Lot 1 - Clients légers

L'architecture client léger de la personne publique comprend les éléments suivants :

- la plate-forme Citrix XenApp 6.5,
- la Citrix Secure Gateway.

Les licences existantes doivent être renouvelées et d'autres pourraient être acquises. ... licences ont été acquises dans le cadre d'un contrat GELA a signé en et en en dehors de ce contrat.

Les numéros des licences sont les suivants :

.....
.....
.....
.....

Ces licences expirent le Le numéro client est

3.2 Lot 2 – Anti-virus

La personne publique est équipée de l'anti-virus Trend Micro. Les licences suivantes sont présentes :

- ... licences Trend Micro Enterprise Security Suite (échéance)
- ... licences Trend Micro Internet Security (échéance

Le numéro de licence pour l'ensemble du contrat est le

De plus, ... licences Symantec Anti-virus sont présentes au niveau des Mac du service Communication. Notre numéro client est le et la date d'échéance est le

4 Acquisitions prévues

4.1 Lot 1 : Clients légers

La souscription annuelle sera renouvelée sur les licences actuelles figurant dans le point 3.1.

De nouvelles licences compatibles avec le parc existant pourront être rajoutées et seront à valoriser dans le bordereau de prix.

4.2 Lot 2 : Anti-virus

Deux hypothèses peuvent être envisagées dans l'offre :

- le renouvellement de la souscription pour deux ans sur les licences actuelles Trend Micro figurant dans le point 3.2,
- le remplacement de la solution par un autre produit à fonctionnalités équivalentes (sécurité des postes clients, des serveurs et de la messagerie). Un comparatif de la nouvelle solution par rapport au produit actuel devra être fourni par le prestataire.

Différentes durées pour le renouvellement pourront être proposées.

Le renouvellement des licences Symantec actuellement présentes sera envisagé.

L'acquisition de licences complémentaires des différents produits pourra survenir au cours du marché.

Les fonctionnalités des produits seront décrites dans un mémoire technique.

5 Modalité d'exécution des prestations

5.1 Le planning de livraison

La livraison de tous les éléments sera effectuée sous l'entière responsabilité du fournisseur. La livraison et la mise à jour des produits feront partie intégrante des prestations.

Désignation	Observations
Responsabilités	Le fournisseur sera le seul interlocuteur du client. En cas de groupement, un mandataire doit être désigné.
Etendue des prestations	Le fournisseur prend à sa charge la livraison des produits, et, les relations avec les différents éditeurs. Les licences devront être validées par l'éditeur pour une utilisation au sein de notre collectivité. La fourniture des pièces justificatives du contrat de licence fait partie intégrante de la livraison.
Délais	Les délais de livraison sont comptabilisés entre la notification du bon de commande au titulaire et la livraison effective par le fournisseur. Les notifications pourront être effectuées par voie électronique.
Moyens	Le fournisseur a une obligation de résultats sur l'ensemble de la prestation.

5.2 La garantie et la maintenance

Le fournisseur devra préciser la nature et la durée des garanties appliquées aux produits proposés.

Désignation	Observations
Garantie – Maintenance - Evolutions	La garantie, la maintenance et les évolutions seront assurées par l'éditeur. Le fournisseur sera chargé du bon fonctionnement des relations entre l'éditeur et la personne publique.